

# Réorganisation des Finances publiques Après les élus, les syndicats dénoncent un abandon des territoires

**P**eu dire que la restructuration des Finances publiques fait couler de l'encre. Durant l'assemblée générale de l'Association des maires ruraux, plusieurs élus du territoire n'avaient pas mâché leurs mots sur cette réorganisation qui se soldait par la fermeture de plusieurs trésoreries remplacées par des centres de gestion moins nombreux mais concentrés. Un article suivi d'un autre, où la directrice départementale des Finances publiques Isabelle Godard-Devaudany livrait sa version des faits. Une version aujourd'hui critiquée par les syndicats Solidaires et CGT finances publiques.

**"Les gens vont échanger non pas avec des agents des impôts mais avec des agents des collectivités locales"**

"Cette présentation ne donne pas toute la vérité", commente d'emblée Ghislaine Duchemin de Solidaires.

Sur la liste des remontrances, la création de conseillers chargés du conseil aux ordonnateurs (élus).

"On parle de spécialisation, mais cela va se traduire par le passage de douze personnes qui traitaient 909 budgets différents du département à quatre. Chacun aura donc 250 budgets à suivre. Ils n'auront pas la connaissance au quotidien des problématiques des collectivités alors que c'est le cas pour les comptables des trésoreries actuelles, et bien sûr ils n'assureront aucun accueil du public."

Mais c'est surtout l'annonce par la directrice départementale des finances publiques d'une présence sur le territoire "renforcée" qui passe mal. "Ce renforcement s'effectuera par l'ac-



Pour les syndicats, "cette réorganisation constitue un mépris des problématiques de terrain. Ils les minorent en estimant qu'elles peuvent se régler par internet." A Castellane, le maire est inquiet.

PHOTOS ARCHIVES  
ERIC CAMOIN ET M.L.



**4**  
Les agents en charge des 909 budgets du département après la réorganisation, selon les syndicats, contre 12 actuellement.

cueil du public au sein des Maisons France service" (nouveau nom des Maisons de services publiques, NDLR) souligne Laurent Alberich de la CGT Finances publiques.

**Des suppressions de postes encore à venir**

"Les gens vont échanger non pas avec des agents des impôts mais avec des agents des collectivités locales qui n'auront que deux jours de formation dans ce domaine. Outre la question de la confidentialité, en cas de problème "sérieux" cette personne va contacter un agent des impôts avec qui le particulier ne sera pas en contact. Sans compter que ces Maisons France service ne seront pas des lieux qui rempliront tous les services des actuelles trésoreries. Les services exclus vont incomber désormais au privé et seront donc payants pour les utilisateurs." Que cette réorganisation se traduise par des centres moins nombreux mais des équipes plus étoffées est "faux" pour les syndicats. "Car dans le même temps il y aura beaucoup de suppressions de postes, donc moins d'agents", reprend Ghislaine Duchemin. Nous dénonçons un abandon des territoires ruraux et de leur population. D'autant que cette désertification heurte sirement la loi Montagne. L'une des armes que les syndicats brandiront pour contester cette réorganisation des Finances publiques.

Maxime LANCESTRE

## DLVA vote une motion pour le maintien de la trésorerie

À l'occasion du dernier conseil de Durancie Luberon Verdon Agglomération, les élus ont voté une motion de soutien au maintien des trésoreries de Riez-Moustiers et de Manosque: "Si l'ensemble des élus de la DLVA comprennent que la Direction générale des Finances publiques (DGFIP) s'adapte aux restrictions de budget et se modernise par une plus grande dématérialisation des procédures, il s'oppose à la projection faite par la DGFIP sur notre territoire des Alpes de Haute-Provence fragilisant l'accès à ce service public, alors même que le Président de la République avait assuré lors du Grand débat vouloir remettre de la proximité dans les territoires. (...) En effet, la carte de projection à l'horizon 2022 prévoit la fermeture des trésoreries de Riez-Moustiers et une partie non négligeable de Manosque avec une ouverture d'une antenne "conseillers des collectivités locales" à Mane qui se trouve à quelques kilomètres de Forcalquier où il existe déjà ce type de service. Il semble qu'un maintien des trésoreries de Riez-Moustiers et de Manosque aurait été plus judicieux étant donné que celles-ci touchaient l'ensemble des 25 communes de la DLVA et des établissements publics du territoire."

Les élus communautaires ont prévu de se rendre à la DGFIP de Digne pour manifester leur mécontentement.

I.B.

## LA RÉPONSE D'ISABELLE GODARD-DEVAUDANY, DIRECTRICE DES FINANCES PUBLIQUES 04

### "Aucune de nos prestations ne sera confiée au privé"

Contactée à la suite de notre entretien avec les syndicats, la directrice des Finances publiques Isabelle Godard-Devaudany répond point par point. En ce qui concerne le passage de douze personnes qui traitaient 909 budgets différents à quatre, elle indique que ce dernier nombre n'est pas encore arrêté. "Cela fait partie de la concertation. Nous avons actuellement douze comptables qui se chargent à la fois de la gestion et du conseil. Le projet de réorganisation prévoit de dissocier ces tâches. Ils n'auront plus que le conseil donc ils ne seront plus douze. La gestion incombera aux centres de gestion qui seront créés."

Quant à l'accueil des usagers dans les Maisons France service par des agents des collectivités et non des impôts, elle confirme. "Mais c'est justement pour éviter aux usagers d'aller dans les centres de gestion (ils sont à Digne, Sisteron, Forcalquier, Barcelonnette et Saint-André-les-Alpes, NDLR). Grâce aux nouvelles technologies, on donne accès à nos services à partir de ces Maisons



France Service. Sur place, les agents des collectivités répondront aux questions simples qui représentent plus de la moitié des cas. Dans les autres cas, ils pourront contacter dans ces Maisons France service un agent

des impôts par visio ou téléphone. Et si nécessaire, cet agent se déplacera." Elle conteste les propos des syndicats selon lesquels des services des actuelles trésoreries vont revenir au privé. "Le projet ne prévoit aucune externalisation des missions. Aucun transfert, aucune de nos prestations ne sera confiée au privé."

Au sujet de la confidentialité, un des critères de labellisation des Maisons France Service prévoit l'aménagement d'un espace confidentiel. "Et les agents des collectivités auront un devoir de confidentialité défini et signé."

Enfin, sur la suppression des postes, Isabelle Godard-Devaudany souligne que si les Finances publiques perdent des agents, elles rationalisent les tâches. "Avec les moyens techniques, on a moins besoin d'agents. Avant, l'usager devait se déplacer dans une trésorerie, aujourd'hui les applications lui permettent de faire eux-mêmes les démarches."

M.L.